Ce dispositif a pour principal objectif de développer la relation éducation-économie au sein de l'académie.



Les IPE sont des « passerelles » qui contribuent au rapprochement entre l'école et l'entreprise dans le but de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Accompagner les apprenants et les personnels de l'éducation nationale des filières professionnelles et technologiques jusqu'au niveau BAC+2.

1.2

CE QUE NOUS POUVONS FAIRE ENSEMBLE

Dans chaque académie, les IPE sont organisés en antenne en vue de répondre collégialement à des besoins spécifiques.

Nos parcours professionnels ainsi que nos compétences individuelles nous permettent de créer une dynamique unique au service de notre académie.



Nous recueillons les besoins des parties prenantes et y répondons:

- au moyen d'actions inscrites à notre catalogue,
- au moyen de réponses « sur-mesure » gérées en mode projet.

Nous nous appuyons également sur un réseau IPE régional et national fort, doté de ressources centrées sur la satisfaction de l'ensemble des acteurs et bénéficiaires du dispositif.

NOS ACTIONS

Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes

- En développant les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) pour les secteurs en tension ou créatrices d'emploi,
- En participant à la mise en place de modules d'insertion professionnelle,
- ✓ En déployant **l'apprentissage** dans l'académie,
- ✓ En prenant part à la **formation** des personnels de l'éducation nationale,
- Ainsi qu'aux actions académiques de relation « école-entreprise », notamment les Forums Métiers de la voie professionnelle.

Contribuer au développement et à l'adaptation de l'offre de formation

- En recueillant les besoins des entreprises pour leur proposer des formations adaptées (colorations de diplômes et formations complémentaires d'initiatives locales).
- En favorisant l'acquisition de compétences tout au long de la vie.

Promouvoir « la marque antenne IPE » auprès des entreprises et des établissements scolaires du territoire.

NOS ACTIONS SPECIFIQUES

Contribution au déploiement des CLEE (comité local école entreprise)

- Accompagnement des actions « classes en entreprise »
- ✓ Co-organisation d'échanges professionnels (enseignants/ chefs d'entreprise) avec le « vis ma vie »
- Développement de l'accueil d'enseignants en entreprise pour leur permettre de mieux connaitre les évolutions techniques, réglementaires ou économiques du secteur ou de la filière.
- Témoignages de parcours professionnels lors des visites d'entreprises.

Extension et diversification du réseau d'entreprises partenaires

Participation aux audits de labellisation (Lycées des Métiers...)

Acculturation du personnel de l'éducation nationale au monde économique.

Implication dans les projets de la Cité éducative lutte contre le décrochage scolaire.



Un peu d'histoire

Créée en 1993, à la demande du Ministère de l'Education Nationale en vue de favoriser le rapprochement de l'Ecole et de l'Entreprise, l'association voit le jour à l'initiative de 4 fondateurs: Thomson-CSF, France Télécom, Snecma et Schneider Electric (*), sous le nom de « Association Ingénieurs Pour l'Ecole » (IPE) Aujourd'hui, 71 IPE sont répartis sur l'ensemble du territoire, dont 2 sur l'antenne de Limoges.





Maryse BRUNET

maryse.brunet@ac-limoges.fr maryse.brunet@legrand.com Portable : 06-16-33-29-90

Jean Luc MARISSAL

<u>Jean-luc.marissal@ac-limoges.fr</u> <u>Jean-luc.marissal@legrand.com</u> Portable : 06-42-15-54-23



(*) En 2023, l'association compte 13 Partenaires: AIR France, AIRBUS Group, ARIANE Group, EDF, LEGRAND, MICHELIN, ORANGE, SAFRAN, SCHNEIDER ELECTRIC, SNCF, ST MICROELECTRONICS et THALES.

ANTENNE IPE

> ACADÉMIE DE LIMOGES



